T R A D U C T I O N
(de courtoisie)

Le 21 mai 2008

Transmis par courriel

Aux assemblées spirituelles nationales

Chers amis bahá'ís,

Comme vous le savez peut-être déjà, le 14 mai 2008, six des sept membres des « Amis d'Iran » – le groupe qui assure la coordination des activités de la communauté bahá'íe en l'absence d'une assemblée spirituelle nationale dans le berceau de la Foi – ont été arrêtés, de manière sommaire et injuste, par les autorités iraniennes. Le septième membre avait déjà été arrêté quelques semaines auparavant et restera toujours en détention. À cet égard, la Maison universelle de justice nous a chargés de vous transmettre sa demande d'agir pour la défense des Amis d'Iran comme suit :

Immédiatement après avoir pris connaissance des arrestations, nous avons demandé à un certain nombre d'assemblées spirituelles nationales de solliciter l'entremise de leur gouvernement en faveur des Amis d'Iran ainsi que d'informer les médias de leur pays de cette action inadmissible, prise par les autorités iraniennes. À titre indicatif, vous trouverez ci-joint une copie de cette communication, datée du 14 mai 2008. La Maison de justice a été très heureuse de constater les fermes déclarations qui ont été émises par certains gouvernements et certaines organisations non-gouvernementales, ainsi que la diffusion de grande envergure que les médias donnent à cette affaire grâce aux actions entreprises jusqu'à présent par ces assemblées spirituelles nationales.

La situation est périlleuse ; c'est pourquoi la Maison de justice vous demande maintenant d'entamer des démarches diplomatiques et d'information publique pour la défense des Amis d'Iran, dans la mesure que permettent les circonstances particulières de votre pays. Nous attirons votre attention, à cet égard, sur le dernier paragraphe de la lettre mentionnée ci-dessus et adressée à certaines assemblées nationales, lettre qui indique les divers domaines où il faut agir. Vous trouverez des éléments de référence complets au sujet des persécutions menées contre les bahá'ís en Iran sur le site Web officiel de la Communauté internationale bahá'íe, <http://www.bahai.org/dir/worldwide/persecution>. D'autre part, des reportages d'actualité sur ce même sujet sont affichés de façon régulière par le service de presse Bahá'í World News Service, <http://news.bahai.org>.

Nous pouvons comprendre qu'il aura de grandes différences d'un pays à l'autre sur ce qui s'avère pratique et judicieux de faire. Chaque assemblée nationale devra donc juger du

caractère et de l'ampleur à donner en réponse à cet appel, tout en gardant à l'esprit que la gravité de cette affaire exige d'attirer une attention particulière de la part des plus hauts échelons gouvernementaux et médiatiques.

Soyez assurés du fait que l'Assemblée céleste se tient prête à soutenir fermement chaque action que vous entreprendrez au nom des ces croyants harcelés et victimes d'injustices cruelles. La Maison de justice offrira ses supplications dans les mausolées sacrés afin que vos efforts dévoués soient guidés et reçoivent d'abondantes confirmations.

Avec nos sentiments bahá'ís affectueux,

Département du secrétariat

Pièce jointe

cc: Centre international d'enseignement
Corps des conseillers
Conseillers
Communauté internationale bahá'íe,
Bureau auprès des Nations unies,
New York et Genève
Bureaux des affaires extérieures
des assemblées nationales d'Australie,
du Canada (Ottawa et Toronto), d'Allemagne,
du Royaume-Uni et des États-Unis
Bureau des affaires persanes et arabes